



Assemblée générale de la CGTR Ports et Docks : les travailleurs dénoncent l'«organisation d'un système de type mafieux »

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

VENDREDI 17 JANVIER 2014

N° 17.812

Face à une crise sans précédent, et l'aggravation de la politique d'austérité du gouvernement

LE PCR APPELLE À UN GRAND RASSEMBLEMENT LE 26 JANVIER

Le PCR a rencontré hier les journalistes pour donner publiquement sa position après la conférence de presse de François Hollande. Les mesures annoncées vont aggraver la situation. Le PCR appelle donc à un grand rassemblement le 26 janvier prochain à Saint-Louis.

Deux secrétaires généraux du PCR ont donné hier la position du Parti communiste réunionnais suite à la conférence de presse de François Hollande. Maurice Gironcel a brièvement présenté un bilan social dramatique pour 2013, avec en particulier la suppression du RSTA, et de la participation de l'Etat au bonus COSPAR. Il a souligné que les propos du chef de l'État ont montré une logique sociale-libérale au grand jour. «*Chacun sait que la politique d'austérité très nocive pour la croissance*», a rappelé le dirigeant communiste. «On comprend pourquoi le gouvernement a supprimé RSTA et prime COSPAR, le virage était pris», précise-t-il. D'ores et déjà, les prévisions pour 2014 montrent que le chômage va continuer à augmenter. Avec les restrictions prévues sur les dépenses publiques, va-t-on vers une réduction de l'assurance chômage? Si l'entreprise ne paie plus le salaire différé, qui va payer les cotisations familiales? Ces interrogations sur des sujets essentielles illustrent le degré d'inquiétude du PCR après ces annonces.

«François Hollande a fait référence à l'Allemagne, c'est son modèle», a constaté Maurice Gironcel. Mais la conférence de presse du chef de l'État a passé sous silence le coût social de ce modèle, avec des travailleurs payés 400 euros par mois faute de salaire minimum, et pour les chômeurs, une précarité bien plus grande. Autrement dit, «2014 sera extrêmement dif-

ficile». Pour mettre en œuvre ces mesures, le président de la République devra s'appuyer sur le Parlement. «Sur quelle base les députés de La Réunion vont-ils voter la confiance?», interroge Maurice Gironcel.

Que restera-t-il aux collectivités ?

Yvan Dejean a rappelé que l'objectif de 50 milliards d'économies pour 2015-2017 est à ajouter aux 14 milliards de cette année. Un tiers des économies seront prélevées sur les administrations d'Etat et les deux tiers sur la Sécurité sociale et les collectivités. «*Demander aux collectivités locales réunionnaises qui sont endettés, qui sont en difficultés financières, leur demander de réaliser des économies en leur disant que les dotations de l'Etat allouées seront diminuer, demander cet effort alors que l'Etat doit déjà 600 millions d'euros au Conseil général c'est vouloir accroître volontairement les difficultés des collectivités*», précise Yvan Dejean. Comment se feront ces économies, sachant que les collectivités ont déjà voté leur budget.

Le PCR a expliqué que les collectivités locales représentent un acteur important de l'activité économique de La Réunion. Le BTP est largement tributaire de la commande publique. Si la commande publique s'effondre c'est tout le secteur du BTP qui est en danger. Maurice Gironcel a précisé que la dernière bouée de sauvetage du BTP, c'est le logement social. Comment feront



Maurice Gironcel et Yvan Dejean ont lancé un appel à l'union et au rassemblement des Réunionnais.

ces entreprises si les crédits diminuent? «*Nous pouvons facilement imaginer les conséquences de la politique qui se dessinent pour La Réunion*», a expliqué Yvan Dejean, elles vont aggraver une situation sociale déjà «hors norme».

Faire face aux grands rendez-vous

C'est dans ce contexte que va s'appliquer le budget 2014. «*Celles et ceux qui par leur vote au parlement ont approuvé ce budget peuvent échapper à leur responsabilité: ils sont candidats en mars 2014, dans 10 semaines, la grande explication c'est maintenant*».

Le PCR ne voit pas quelles sont les mesures qui pourraient s'appliquer ici avec effica-

cité tant la situation est particulière. «Seul un projet réunionnais pourrait le faire. Nous appelons donc au rassemblement», a souligné Yvan Dejean.

«*C'est ce que nous ferons le 26 janvier prochain lors d'un grand rassemblement que le PCR va organiser pour tenter une nouvelle fois de faire entendre notre appel à l'union, au rassemblement des Réunionnais pour faire face à une crise sans précédent. Et qui à la lumière des déclarations du chef de l'Etat va se poursuivre s'il n'y a pas un changement de cap fondamental pour La Réunion*», conclut Yvan Dejean. Ce grand rassemblement aura lieu à Saint-Louis.

M.M.

La lutte contre le racisme doit s'appliquer à Mayotte

Le PCR a constaté que dans sa conférence de presse, François Hollande a redit avec fermeté sa volonté de lutter contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie. Voici ce qu'il a déclaré: «*L'antisémitisme, le racisme, la xénophobie seront pourchassés comme cela a été fait à l'initiative du ministre de l'Intérieur. La loi sera appliquée partout et sans faiblesse.*»

Or, il s'est passé à côté de chez nous des événements d'une gravité extrême, a déploré le PCR, évoquant la profanation d'une mosquée à Mayotte. «*Le racisme anti religieux a été poussé au paroxysme. Et le pire par des agents de l'Etat français*», a précisé Yvan Dejean. Et de souligner que «*nous n'avons pas entendu une voix autorisée pour condamner ce geste infâme. Nous le regrettons sincèrement.*»

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

«Pacte de responsabilité» inapplicable à La Réunion

Lors de sa conférence de presse, François Hollande a présenté le «Pacte de responsabilité». En échange d'exonérations nouvelles en faveur des patrons, le président de la République compte en retour que les entreprises créent davantage d'emplois. Selon le chef de l'Etat, cette baisse du coût du travail va permettre aux producteurs de vendre moins cher et donc plus facilement: ils auront davantage de commandes, et pour y répondre ils embaucheront. Autrement dit, François Hollande met en avant l'idée selon laquelle l'offre crée la demande. Il donne donc des moyens supplémentaires au grand capital pour se déployer.

En France, cette idée s'appuie sur l'existence d'une industrie en crise. Les installations sont là, les travailleurs et les capitaux aussi, mais le coût de production est jugé trop élevé. Le «Pacte de responsabilité» veut donc relancer une économie qui existe déjà, ce n'est pas une opération de reconstruction mais de retour à une situation antérieure en terme d'emploi.

Mais à La Réunion, le contexte est différent. Dans une étude publiée hier, l'INSEE donne un aperçu très intéressant de ce qui distingue La Réunion de la France sur le plan de la structure de l'économie. En France, la fonction publique donne un emploi à un travailleur sur cinq, dont plus de 75% de titulaires. En creux, cela veut dire que le secteur privé fournit 4 emplois sur 5.

À La Réunion, c'est un travailleur sur trois qui est dans la fonction publique, 40% ne sont pas titulaires, et cette proportion est de plus de la moitié dans les collectivités. Cette plus forte part de l'emploi public s'explique par la ruine de quasiment toutes les industries à La Réunion. Le dernier secteur dynamique sur le plan de la production industrielle est le BTP, mais il vient de passer en quelques années d'environ 25.000 à 15.000 salariés. À la différence de la France, les plus gros employeurs ne sont pas des grands groupes industriels, mais le public. Le Conseil général a plus de 5.000 agents, et plusieurs communes de La Réunion ont un nombre de salariés bien au dessus de 1.000.

C'est pourquoi, il est bien difficile pour notre île de s'appuyer aujourd'hui sur une quelconque industrie qui pourrait bénéficier de nouvelles exonérations. D'ailleurs, la politique menée depuis plus de 25 ans pour favoriser l'emploi dans le secteur privé à La Réunion, c'est justement la baisse des cotisations. Elles sont moins élevées à La Réunion qu'en France, cela n'empêche pas le chômage d'augmenter tous les mois. Chaque année, la population réunionnaise augmente de 10.000 personnes, dans un pays où la plupart des filières industrielles ont été détruites. Cela relativise aussitôt les annonces autour du «Pacte de responsabilité».

J.B.

Assemblée générale de la CGTR Ports et Docks

Une «organisation d'un système de type mafieux» du Port Réunion

Lors d'une assemblée générale devant le Port Est hier matin, Danio Ricquebourg, secrétaire adjoint de la CGTR Port et Docks, a lu les deux audits financés par l'Etat concernant la gestion financière et organisationnelle de la SERMAT.

Un constat. Les deux audits financier (rédigé par Crowe Horwath) et organisationnel (rédigé par LALA et JuriStrategies) donnent raison à la lutte menée par la CGTR Port et Dock depuis plus d'une vingtaine d'années. De plus, les dénonciations faites à plusieurs reprises par les syndicalistes ont été avérées par ces deux rapports.

Protéger l'emploi sur le Port Réunion

Ces audits ont été financés par le préfet à hauteur de 30.000 euros, alors que «c'est l'argent du contribuable», a indiqué Danio Ricquebourg, devant un parterre de dockers, venu prendre connaissance de ces rapports, issus de l'accord signé en mai 2013 après 18 jours de mobilisation contre l'externalisation complète de la maintenance et le licenciement de 19 personnes.

Ces audits doivent servir de base aux prochaines discussions entre la CGTR et les sociétés de manutention, «donc aujourd'hui toute tentative de passage en force (du patronat, ndlr) aura une riposte immédiate de tous les camarades de La Réunion et de France», a assuré le secrétaire adjoint de la CGTR Port et Docks. Ce dernier a d'ailleurs précisé que certains des patrons présents lors de la médiation menée par M. Séry, avaient annoncé qu'ils se plieraient aux conclusions de ces deux audits, mais «aujourd'hui, c'est un silence de plomb».

Pour les syndicalistes, l'accord signé a pour objet l'emploi durable et décent sur le Port, car l'important est que «les travailleurs réunionnais, qui assument tous les postes d'encadrement jusqu'au chef d'exécutant, continuent à faire leur travail», mais aussi «pour que l'argent dépensé, l'argent des travailleurs, ne soit pas versé dans la poche de certains



Preuves à l'appui, Danio Ricquebourg a démontré à l'ensemble des dockers présents la manière dont les patrons des trois compagnies sur le Port parviennent à engranger des bénéfices au détriment de la sécurité des travailleurs.

messieurs ou de certaines entreprises ou des groupes».

Le but des syndicalistes de la CGTR SERMAT, représenté par Raphaël Gossart et Didier Thomas, et CGTR Port et Docks était également de «notre outil dans le Port et sous l'autorité et la gestion des réunionnais». «La Réunion est une île où le marché est fermé, il est évident que tous les audits commandés par les patrons sont toujours à l'avantage des patrons», a déploré Danio Ricquebourg. Cependant, ces deux audits publiés en décembre 2013 mettent en évidence des anomalies sur le Port, car selon l'expert organisationnel, il y a «sur ce Port, l'organisation d'un système de type mafieux», des propos tenus devant le préfet Jean-Luc Marx.

Une gestion douteuse du personnel

Un système révélé en partie par les expertises, qui

montrent un fonctionnement d'encadrement de la SRMP douteux. En effet, les rôles de deux représentants de la SRMP n'ont pas pu être définis par l'expert, qui a dû insister pour connaître la fiche de poste de ces derniers. En vain, eux-mêmes n'ayant pas connaissance de leur fiche de poste, il semblerait, selon la synthèse fournie par la CGTR Port et Docks, «que leur apport soit limité à la passation et au suivi des commandes de pièces détachées».

Autre exemple fourni à la presse et expliqué par le syndicaliste, «la semaine dernière, un travailleur, chef d'équipe, reçoit la visite d'un encadrement KALMAR - je ne dis pas un technicien», qui stipule au travailleur de noter 98h au lieu de 30h réalisés par le cavalier. Refusant, l'encadrant lui répond: «je sais mieux que toi, je viens de

la métropole». Le travailleur persiste, alors l'encadrant le menace: «à partir de maintenant, je te surveille». Un exemple récurrent, notamment en juin 2013, où une plainte a d'ailleurs été déposée pour harcèlement moral, comme cette semaine.

De plus, la sécurité dans les différents locaux des entreprises n'est pas assurée. Danio Ricquebourg, preuve à l'appui, dénonce des failles dans la sécurité à travers des câbles défectueux, des câbles électriques à terre en dépit de l'eau inondant le sol, des pressions morales et d'autres incidents. D'ailleurs, «certains salariés ont été isolés de leur communauté de travail d'origine», entraînant des risques sur la santé des salariés.

L'audit sur la SERMAT présenté hier aux dockers

Des possibilités de préserver les emplois

Lors de l'assemblée générale de la CGTR Ports et Docks, Danio Ricquebourg a mis en évidence, chiffres et rapports à l'appui, les possibilités pour la direction de la SERMAT de faire des économies dans divers postes et ainsi préserver les emplois.

Cependant, le bras de fer devrait continuer car le patronat souhaite l'externalisation et le départ volontaire des salariés. Pour les experts, les patrons ont une gestion de rente du port et non des objectifs d'activité comme tous les ports du monde.

Des charges élevées sur le Port

Pour le patronat, «les charges sur le Port sont élevées, parce qu'il s'agit des salaires» a indiqué le syndicaliste. «Ce sont des travailleurs en trop pour les patrons». D'ailleurs «toutes les charges dont ils profitent, en tirant l'argent des sociétés pour créer une situation artificiellement dégradée» sont utilisées «pour pouvoir nous licencier», a expliqué Danio Ricquebourg, secrétaire adjoint de la CGTR Port et Docks. Ce dernier a ajouté que «les charges, c'est SRMP et Manumat, et les fraudes qui sont en train de pourrir». Autre argument mit sur la table par le patronat pour justifier sa volonté de licencier, la diminution du trafic. Cependant, au cours des années 2008/09, période de la Route des Tamarins, le trafic avait considérablement augmenté. Or, depuis 2010, le trafic est revenu à la normale.

De plus, depuis le début du moins de janvier, le patron de la SERMAT «annonce un déficit pour la fin de l'année 2014. C'est la première fois qu'un patron souhaite et prie pour avoir un déficit». Moyen pour ce dernier de lancer des «départs volontaires et de demander aux dockers de faire des sacrifices», a raillé Danio Ricquebourg. Face aux déficits annoncés «pourquoi n'ont ils pas déclenché le droit d'aler-

te?» pour «voir où sont les difficultés et aider à faire des économies». «Mais personne n'a déclenché le droit d'alerte».

En plus de ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme, le patron de la SERMAT a prévu avant la fin de l'année 2013, «un prévisionnel déficitaire pour fin décembre 2013, pour qu'en 2014, ils décident de licencier». Le syndicaliste a expliqué que «la crise leur permet de supprimer les droits des travailleurs, d'obliger à des sacrifices de la part des travailleurs et à remettre en cause le droit du travail».

Des économies possibles

D'après l'audit financier, l'entreprise SERMAT a la possibilité de faire près d'1 million 200 euros d'économies sur de nombreux postes, notamment les pièces détachées, dont certaines peuvent être commandées localement. D'ailleurs, l'expert a mis en évidence des différences entre les montants des factures de Manumat réclamées à la SERMAT et les montants inscrits dans la comptabilité. «L'expert n'explique pas ce décalage de Manumat entre sa comptabilité et sa facturation», a lu Danio Ricquebourg.

Un exemple qui revient également concernant l'achat de pièces, certaines sont vendues à un montant mais payées à un autre, créant ainsi des écarts de comptabilité importants. Tous ces décalages de facturation représentent des millions pouvant être économisés. «Des économies peuvent être faites, mais pas sur le dos des travailleurs», car «une fois les engins payés, les prélèvements auraient dû s'arrêter». En gros, explique le syndicaliste, «quand on a un crédit à la banque, on continue pas à payer le crédit une fois



En mai dernier au Port, le grand meeting de solidarité avec notamment le PCR, et des associations, comme l'AJFER-Nou Lé Kapab avait montré la détermination des dockers à défendre leur juste cause.

que c'est fini». L'expert note que les facturations auraient du prendre fin une fois les engins payés.

Ce dernier a d'ailleurs détaillé les chiffres des écarts de montant des salaires non réclamé par la SERMAT, et pouvant être économisés. Ils oscillent entre 20.000 et 140.000 euros. Face à ces nombreuses malversations, Danio Ricquebourg a affirmé qu'il «faut que le vent de la justice passe sur le Port», d'autant que le syndicaliste possède de nombreuses preuves et rapports pour étayer ses propos.

La lutte va continuer

Pour les syndicalistes, Danio Ricquebourg, Raphaël Gossart, Didier Thomas de la SERMAT et les représentants CGTR Ports et Docks dans les autres entreprises du Port, la grève pourra être lancée, si les négociations n'aboutissent pas. Par le passé, les patrons avaient tenté le pourrissement, les syndicalistes ont mis en avant la «légitimité de leur grève». D'autant que de nombreuses preuves ont été apportées.

D'ailleurs, l'expertise a démontré que «les erreurs du passé» ont encore des conséquences aujourd'hui. «Cela montre que notre combat est juste depuis plus de 20 ans», a affirmé Danio Ricquebourg. Ces erreurs sont la mutualisation de la main d'œuvre qui a bloqué le système de fonctionnement du port. Un Grand Port Maritime qui «est essentiel pour le développement de La Réunion» a noté l'expertise organisationnelle.

«C'est une victoire pour nous, parce qu'on peut faire des économies et éviter les licenciements», a déclaré le secrétaire adjoint de la Fédération CGTR Port et Dock. Ce dernier a dénoncé «un système colonial qui doit prendre fin» et pointé du doigt «l'incompétence des patrons à relever les défis» pour le développement de La Réunion. Pour l'heure, le comité d'entreprise d'aujourd'hui donnera les suites de la mobilisation des employés de la SERMAT et de l'ensemble des dockers du Port.



Hier matin, c'était jour d'assemblée générale devant le Port-Est. Les travailleurs commencent à affluer avant 7 heures du matin.

La lutte des dockers pour l'emploi à La Réunion

Il y a six mois, la grève contre l'externalisation

Du 3 au 21 mai 2013, un mouvement de grève a eu lieu sur le Grand Port Maritime de La Réunion, afin de dénoncer «le mépris des patrons» vis à vis de ces employés et pour défendre l'emploi aux réunionnais. Soutenu par de nombreuses organisations politiques, dont le Parti Communiste Réunionnais, l'ensemble des branches syndicales de la CGTR dont son secrétaire général, Ivan Hoarau, et des associations, comme l'AJFER-Nou Lé Kapab.

La mobilisation des travailleurs de la SERMAT a abouti à un accord avec la direction de la SERMAT qui souhaite l'externalisation complète de la maintenance et la mise en place d'un Plan de Sauvegarde l'Emploi et le licenciement de 19 personnes. Après 18 jours de grève, un protocole a été signé le 21 mai, pour le report de 6 mois du contrat de maintenance en cours, l'abandon éventuelle des projets de licenciement, la création d'un Comité de Suivi et d'Evaluation et la mise en place d'un audit organisationnel et technique d'une part, d'un audit comptable d'autre part afin de définir les bases de négociations.

Six mois plus tard et deux audits: «Silence de plomb» de la part de la direction de la SERMAT et des autorités, ayant financé ces travaux. De plus, le Comité de suivi a été supprimé, a annoncé Danio

Ricquebourg et les négociations attendent toujours de démarrer. En effet, malgré les récentes données, ni la direction, ni la préfecture n'ont engagé de discussions pour l'avenir de l'ensemble des salariés de la SERMAT. Un climat tendu et flou règne actuellement sur le Port, où l'inquiétude persiste. Un comité d'entreprise à huit clos aura lieu ce matin à 9h afin de clarifier la situation.

Cependant, l'ordre du jour mentionne des départs volontaires et l'internalisation pour la CGTR Port et Docks. Si aucune négociation n'est entamée ou si le patronat reste sur ses positions, il semble probable que les dockers feront grève. «Notre grève sera légitime», a précisé Danio Ricquebourg. Pour ce dernier, «l'avenir d'un pays passe par un grand port performant à La Réunion» afin que l'île prenne sa place dans la zone océan indien.



Le 21 mai dernier, les dockers célébraient leur victoire. Après 19 jours de grève, ils ont arraché le droit à la transparence.

L'inquiétude persiste pour les employés

Raphaël Gossart, l'un des représentants du personnel, a évoqué l'inquiétude et le stress que vivent les salariés, car il s'agit de l'ensemble de la société SERMAT qui est concerné et non plus les 19 salariés prévu au départ. «Les patrons avaient affirmé quelque soit le compte rendu des audits, ils les prendront en compte mais il n'y a aucune réunion au programme», s'est inquiété ce dernier. En effet, l'accord signé le 21 mai, prévoyait un report de six mois. «La situation arrive à terme, d'ici quelques jours, on ne sait pas ce qui va se passer». Mais l'important pour ce dernier et les salariés est «la solidarité. On est tous ensemble et solidaires», a expliqué Raphaël Gossart.

Un climat complexe et tendu

Pour Danio Ricquebourg, «la SERMAT est l'arbre qui cache la forêt», car la situation des entreprises au sein du Port Réunion reste opaque. D'autant plus qu'il existe un monopole de trois entreprises (Somacom, SGM, SAMR), elles-mêmes détenues par de grands groupes comme Bolloré, qui pèsent sur les discussions avec les syndicats. D'autant plus que pour les syndicalistes, «les patrons font payer aux travailleurs leur politique de copinage, leur incompétence et leur organisation mafieuse». Une «organisation mafieuse» affirmée par l'audit des cabinets LALA et Juristratégies. D'ailleurs, les deux expertises mettent en évidence un manque de coopération de la part des aconiers, dont certaines ont refusé de donner des «documents marquants» ou des documents comptables. «Ils ont quelque chose à cacher?» a posé le syndicaliste.

Pour une internalisation de la maintenance

Dans sa synthèse, la CGTR Ports et Docks explique qu'en dépit d'une totale réorganisation de la SERMAT et un renforcement de l'encadrement, l'internalisation reste la solution qui aurait «l'avantage pour le GIE de reprendre la maîtrise d'un aspect essentiel de l'activité des aconiers». Une conclusion avérée par l'audit. Pour le syndicat «les arguments économiques contre la reprise de la maintenance par la SERMAT ne sont pas essentiels. L'important est dans la volonté ou pas des membres du GIE de considérer cette maintenance comme un élément essentiel de leur activité».

L'expert a d'ailleurs dénoncé une gestion de rente du Port et non d'activité, comme dans les ports du monde. En effet, l'expert a indiqué que les sociétés sur le Port «n'étaient pas en mesure de répondre juridiquement et stratégiquement aux enjeux». «Ils sont incompétents et ne peuvent pas relever les défis de développer le Port» a ajouté Danio Ricquebourg. De plus, «les acteurs ne partagent pas le même projet de faire du Grand Port Maritime de La Réunion un port non plus de «rente», mais un vrai port de transbordement au service du développement économique et social de notre Département», a noté la synthèse de l'audit organisationnel.

Otè!

Zot i souvien lo four vietnamien? Akoz pa ardonn ali favèr?

Mi sort lir dsi l'internet nana katrovin-dis pour san d'moun dsi la tèr i fé kui manjé dsi bann foiyé tradisyonèl: la plipar d'tan troi galé, in marmit par dsi, épi doboi, sansa sharbon, sansa ankor la tay zaimo sèk, la tourb é tout lo rès. Forséman, lo gaz lé si tèlman shèr, léstrésitélé ankor rar konm korn lapin! Solman sa nana son linkonvényan: la foré in pé partou lé dann danjé- i rès arienk dé pour san la foré dann Haïti!-, in gran kantité gaz-léfé d'sèr (plis in milyar d'tone!) ki goumant ankor léshofman klimatik.

Sé in n'afèr i fé travay la tèt bann zorganizasyon internasyonal, bann lantrozpriz galman épi bann péi la pankor bien dévloppé. I fé travay la tèt pou koué? Pou présèrv in pé la natir, é pou k'lo moun i trouv "lo karbiran" k'i fo pou kui manzé... Si zot i sava dsi l'internet, zot va oir tout zidé d'moun nana pou sa épi lo bann rézilta pou fabrik in four konm k'i fo, par tro shèr sirtou é pli éfikas ké troi galé dsou in marmit. Par plas sé in four solèr, par plas i ansèrv bann réstann boi an granilé, par plas i ansèrv la tourb, par plas in pti paké pti boi sèk. Boudikont lidé i mank pa é bann rézilta lé bon.

Mé, firamézir, moin l'aprè ekri, mi rapèl in n'afèr. Kosa solon zot? Lo four vietnamien. Kosa lé sa? Sa in lidé Paul Vergès la raporté péi Vietnam-zot i koné pandan in bon koup de tan nout parti l'avé rolasyon suivi avèk lo Vietnam, sirtou dann tan la guèr libérasyon, dann tan té dir vèy pa, é alé la-ba sé fé mark out nom dsi kayé lo mor la CIA, é la pa in plézantri, mi pé dir azot. Donk Paul Vergès la pran lidé-la la-ba, épi dann vilaz Titan, dann port, in kamarad la fé in modèl, la amontr partou. In pti poigné granilé sansa pti réstann boi l'avé asé pou kui manzé. Aprés, té i pé ansèrv la sann pou sak la sann i koné fèr, dann jardin, dann po flèr, dann toilète lontan, lla tizane tousala..

Sa sé zis in souvnir, mé sanm pou moin sé in n'afèr ni doi maziné, l'èr in boutèy lo gaz i kout vinn-kat éro trann sète, l'èr l'érop i vé, d'aprè sak i di, obliz anou tiliz solman léstrésité... Lo four vietnamien? Alla in bon lidé non? In n'afèr pou ardonn favèr...